

Image not found or type unknown



Résiliation d'un contrat d'enseignement à distance

Par **Hegjez**, le **13/05/2015** à **21:47**

Bonjour!

Je vous contact car j'ai signé un contrat d'enseignement à distance pour mon fils en octobre 2014.

Quatre mois après le signature du contrat, mon fils a changé son idée de vocation et il ne veut plus être Gendarme.

Cependant, il n'a jamais utilisé les matériaux qui ont été envoyé par la société d'enseignement.

Je voudrais résilier le contrat et j'ai envoyé un RAR pour demander un résiliation. Le résiliation à été refusé.

Sur le contrat, il faut évoquer 'force majeur'. Qu'est-ce que je peux faire pour terminer le contrat? Je veut pas continuer à payer pour quelque chose que mon fils n'a jamais utilisé.

Comment puis-je évoquer la cause de force majeur?

Merci de votre assistance